

L'Université de Lille souhaite contribuer par cet appel à soutien au développement de productions scientifiques de haut niveau et visibles à l'international.

La demande pourra être portée par un personnel de l'Université de Lille rattaché à une Unité de Recherche (UR) ULille, un doctorant ULille, un néo-docteur ULille membre associé d'une UR sous tutelle ULille, ou un chercheur d'un ONR relevant d'une UR dont ULille est tutelle.

Le soutien porte sur :

1. La révision de la traduction pour des articles proposés à des revues internationales de haut niveau ou des ouvrages proposés à des éditeurs internationaux renommés. La traduction directe n'est pas éligible.
2. Les frais d'édition pour des ouvrages proposés à des maisons d'édition et/ou presses universitaires. Dans le cadre du partenariat avec les Presses Universitaires du Septentrion (PUS), une priorité sera donnée aux demandes les impliquant. Dans le cas contraire, le choix d'une autre maison d'édition ou presses universitaires devra être justifié.
3. Les actes de colloques organisés par ULille et incluant plus de 30 % de personnels d'ULille parmi les auteurs. Les auteurs pourront être des personnels titulaires ou non titulaires des unités de recherche d'ULille. Si la publication des actes a déjà bénéficié d'un financement au titre de l'AAS interne « Manifestations scientifiques », la demande ne pourra être soutenue dans le cadre de cet appel.

Seront retenus en priorité les projets portés par des jeunes chercheurs (titulaires depuis moins de 5 ans).

Pour ces trois volets, le montant de l'aide sera au maximum de 50 % du montant total.

Le devis de l'éditeur ou du traducteur devra être fourni.

L'enveloppe annuelle allouée à cet appel à soutien (pour les deux sessions 2027) est de 40 k€ (sous réserve du vote du budget 2027 par les instances d'ULille). Les crédits devront impérativement être consommés sur l'exercice 2027.

Un bilan du projet de publication, intégrant un récapitulatif financier, sera demandé début 2028.

La publication devra impérativement respecter la charte de signature unique des publications scientifiques de l'Université de Lille, déclinée pour l'Unité (<https://lillometrics.univ-lille.fr/signature>), et être archivée par le biais de l'archive ouverte institutionnelle locale connectée à HAL, LilloA. La publication devra mentionner le soutien apporté par ULille.

Candidature

Les demandes sont à saisir via l'application : <https://appel-a-projet-interne.univ-lille.fr/>

Calendrier de la session 1 de l'appel à soutien :

L'application de saisie des demandes sera ouverte à compter du **12/10/2026**.

Fermeture de l'application : **12/11/2026 à 23h59**.

Navettes entre les porteurs et la Direction d'Appui à la Recherche : du 13/11/2026 au 04/12/2026
Transmission des demandes aux élus du CS : 07/12/2026

Passage en Conseil scientifique du **17/12/2026** (les résultats seront diffusés à partir du 04/01/2027)

Le n° ORCID est obligatoire pour la saisie des demandes.

L'avis du directeur ou de la directrice d'unité, accompagné le cas échéant d'un classement en cas de demandes multiples au sein d'une même unité, devra être déposé sur l'application au plus tard le 12/11/2026 à 23h59.

Pour toute question, la Direction d'Appui à la Recherche est à votre disposition :
Marie Lemoine (03.62.26.80.92) - dar-structurespartenariats@univ-lille.fr